

**MAIRIE**  
**DE**  
**COUTURE D'ARGENSON**  
**79110**

Tél. 05.49.07.87.22

Fax. 09.82.11.07.94

Nombre de conseillers : 10

Présents : 10

Votants : 10

**RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 04 JUIN 2015**

L'an deux mil quinze, le quatre mars à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Couture d'Argenson, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M Jacques QUINTARD, Maire.

Date de la convocation : 29 Mai 2015.

**Présents** : J. Quintard, J. Douit, J. Daniaud, Ph. Thinon, C. Raffin, J. Liuzzi, J. Pougnaud, E. Fraignaud, B. Louineau, J.M. Boireaud.

**Secrétaire de séance** : J. DOUIT.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer valablement.

**\* PROJET DE REHABILITATION DU BAR RESTAURANT**

Mme PEYRONNI Nicole accepte de vendre la licence IV à la commune pour un montant de 3000 €.

Il faudrait désigner une personne pour effectuer la formation qui est de 2 jours et demi.

Le bâtiment est au prix d'achat de 54 000 € frais d'agence inclus.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de mandater Mr le Maire pour signer un compromis de vente au dit prix.

**\* LOGEMENT DE LA POSTE**

Un devis a été demandé pour que le logement de la poste soit débarrassé et nettoyé par une entreprise.

Le montant du devis est de 3000 €.

Mme Eve DEBOURNEUF, qui possède une micro entreprise a également été contactée pour nettoyer le logement.

**\* LOGEMENT DE MME BOUE**

Mme BOUE Stéphanie, qui occupait le logement n°1 du Puits Ferlet appartenant à la commune depuis Décembre 2013, le quitte au 31 Août 2015.

Mme PLATONA Adéla souhaiterait louer le logement.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité que le logement lui soit loué.

**\* PROJET D'IMPLANTATION DE BORNES ELECTRIQUES**

Il existe 3 types de bornes électriques différentes : à rechargement standard, moyen ou accéléré.

Il serait bien de se renseigner sur les temps de rechargement en fonction des types de bornes, ainsi que du coût et de l'entretien.

Le conseil municipal estime qu'il n'y a pas assez de précisions sur ces bornes et ne prend donc aucune décision à ce sujet pour le moment.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

A Couture d'Argenson le 04 Juin 2015

Le Maire, J. Quintard